Emploi et Développement social Canada | Employment and Social Development Canada

Canada

Message du ministre O'Regan Jr.

Le 19 février 2024

Bonjour,

Ce dernier mois a été occupé.

En décembre, nous avons lancé le Régime canadien de soins dentaires en vue d'aider environ près de 9 millions de personnes à travers le pays à obtenir une couverture dentaire. Nous déployons actuellement le régime et avons commencé avec les aînés. Alors que je vous écris ces mots, plus de 600 000 aînés ont été déclarés admissibles. Des milliers d'autres viendront gonfler ce chiffre par le temps que vous les lisiez. Bientôt, Service Canada enverra des lettres aux aînés de 70 et de 71 ans, et en mai, le portail en ligne permettra à tous les aînés de faire leur demande d'admission si c'est ce qu'ils préfèrent.

Ce n'est pas rien. C'est le plus gros déploiement que j'aie vu en lien avec notre système de santé depuis ma naissance. Le processus a été mené par le personnel de Service Canada

et il s'est déroulé à merveille. Les gens n'ont eu à attendre au téléphone que quelques secondes. Des employés formés ont rendu tout cela simple et accessible.

N'oubliez pas que la période des impôts est à nos portes. C'est tellement important. C'est en produisant vos déclarations de revenus que vous obtiendrez des paiements en lien avec la Remise canadienne sur le carbone, le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse. Cet argent, nous voulons que vous l'ayez. Chaque année, les aînés ont recours aux comptoirs d'impôts gratuits dans leur collectivité, où des bénévoles les aident à remplir leur déclaration. C'est un programme que j'ai dirigé pendant des années depuis mon bureau de St. John's. Le site Web de l'Agence du revenu du Canada comporte une liste de tous les comptoirs d'impôts.

Si vous pensez que cette infolettre pourrait être utile à vos amis ou à vos collègues, veuillez leur transmettre le présent courriel afin qu'ils puissent s'inscrire pour recevoir mes mises à jour.

Merci de prendre le temps de me lire.

Le ministre des Aînés,

Seamus O'Regan Jr.

Santé et bien-être

Prendre soin de votre vue et de votre vision *(temps de lecture : une minute)*

Ressources utiles

Prévention de la fraude: Soyez très vigilants *(temps de lecture : une minute)*

Arnaques sentimentales *(temps de lecture : une minute)*

Voyager cet hiver? *(temps de lecture : deux minutes)*

En vedette

Mois de l'histoire des Noirs *(temps de lecture : une minute)*

Au cas où vous l'auriez manqué!

Régime canadien de soins dentaires *(temps de lecture : quatre minutes)*

Prendre soin de votre vue et de votre vision

La Semaine de la canne blanche s'est déroulée du 5 au 11 février. Cette semaine est une occasion de sensibiliser les gens aux difficultés qu'éprouvent les Canadiens ayant des troubles de la vue.

Avec l'âge, il est normal que notre vision change. Pour en savoir plus sur ce que vous pouvez faire pour prendre soin de votre vue et de votre vision, consultez la page Web Les aînés et le vieillissement – soins de la vue.

Ressources utiles

Prévention de la fraude : Soyez très vigilants!

Service Canada est au courant des arnaques qui ciblent les Canadiens en lien avec le Régime canadien de soins dentaires. Service Canada envoie habituellement ses communications par la poste, dans des enveloppes beiges ou blanches portant le logo officiel du gouvernement du Canada. Si vous vous questionnez sur la légitimité d'une lettre que vous avez reçue concernant le Régime canadien de soins dentaires, vous pouvez communiquer avec Service Canada en appelant au 1-833-537-4342 (TTY : 1-833-677-6262).

Arnaques sentimentales

Ne tombez pas dans le piège des arnaques sentimentales! Le Centre antifraude du Canada constate que les arnaques sentimentales vont de pair avec les fraudes liées aux investissements. Les arnaqueurs se servent des applications de rencontre ou des médias sociaux pour contacter leurs victimes potentielles et nouer des liens avec elles dans le but de gagner leur confiance et leur affection.

Nous vous encourageons à consulter la page Web du Centre antifraude du Canada sur le stratagème de rencontre pour apprendre à déceler les signes avant-coureurs de la fraude et à vous en méfier.

Vous voyagez cet hiver?

Connaissez-vous la page Web Les voyageurs âgés? Vous y trouverez des renseignements qui vous permettront de voyager en santé et en sécurité cet hiver. Elle contient une multitude de conseils et d'astuces pour les voyageurs âgés.

Par ailleurs, si vous êtes en visite ou de retour au pays et que vous passez par l'un des principaux aéroports, vous pouvez vous acquitter des formalités d'immigration et douanières à une borne d'inspection ou à une porte électronique.

Pour gagner du temps, présentez une déclaration faite à l'avance jusqu'à 72 heures avant votre arrivée au Canada. Si vous utilisez cette fonctionnalité, vous pouvez bénéficier d'un accès privilégié aux voies de passage rapide dans l'aire des arrivées.

Pour présenter une déclaration faite à l'avance, vous devez d'abord accéder à l'application ArriveCAN puis créer votre compte.

Mois de l'histoire des Noirs

En février, on célèbre et on souligne le Mois de l'histoire des Noirs. L'histoire des Noirs occupe une place très importante dans l'histoire du Canada. Le Mois de l'histoire des Noirs permet de sensibiliser les gens à ce que les personnes et communautés noires au Canada

ont apporté à l'établissement, à la croissance et à l'épanouissement du pays et d'en souligner l'importance.

Je vous invite à consulter le site Web Février est le Mois de l'histoire des Noirs pour en savoir plus sur « L'excellence des personnes noires : un patrimoine à célébrer; un avenir à construire », le thème de cette année, et sur la façon d'y participer.

Régime canadien de soins dentaires

Le déploiement du Régime canadien de soins dentaires se poursuit, et je suis heureux de vous faire savoir que Service Canada a approuvé plus de 400 000 demandes depuis la mi-décembre 2023. Je tiens à prendre un moment pour rappeler aux Canadiens qu'il s'agit du déploiement le plus important de notre histoire, toutes prestations confondues. Nous estimons à quelque 20 000 le nombre de nouvelles inscriptions chaque jour. Nous avons envoyé près de la moitié des 4,1 millions de lettres d'invitation aux aînés pour les inciter à s'inscrire. Et je veux remercier les Canadiens d'avoir bien accueilli l'approche graduelle.

Chaque mois, Service Canada communiquera avec un autre groupe d'aînés, selon leur âge. Les inscriptions demeurent ouvertes aux personnes âgées de 77 ans et plus, et nous élargissons l'inscription à encore plus d'aînés ce mois-ci. Cela signifie que des lettres commenceront à être envoyées aux aînés âgés de 72 à 76 ans pouvant être admissibles pour les inviter à faire une demande d'inscription au Régime canadien de soins dentaires. Ces lettres renferment également des instructions sur la manière de confirmer leur admissibilité et de faire une demande d'inscription par téléphone.

Si vous avez déjà reçu votre lettre, vous pouvez présenter une demande dès maintenant! Appelez Service Canada pour présenter une demande au moyen du système automatisé de réponse vocale interactive.

Nous vous invitons à partager cette information avec vos amis, votre famille et d'autres adultes de votre entourage. Vous trouverez ci-dessous une infographie contenant toute l'information sur l'inscription, y compris les détails de l'approche graduelle.

Pour en savoir plus sur le Régime, dont **l'admissibilité, les services couverts, les montants couverts** et le **déploiement progressif**, consultez la page Web Couverture dentaire du gouvernement du Canada.

Régime canadien de soins dentaires

Accessible. Abordable. Essentiel.

Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- **être un résident canadien aux fins d'impôt**
- **avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 $**
- **ne pas avoir accès à une assurance dentaire privée ou financée par un employeur ou un régime de retraite**
- **avoir rempli une déclaration de revenus l'année précédente**

Le RCSD aidera à réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé buccodentaire pour près de neuf millions de résidents canadiens admissibles.

Comment présenter une demande

Phases de présentation de demandes du régime

Groupe	Début des demandes d'inscription
Invitation à présenter une demande envoyée par la poste	
Personnes âgées de 87 ans et plus	À compter de décembre 2023
Personnes âgées de 77 à 86 ans	À compter de janvier 2024
Personnes âgées de 72 à 76 ans	À compter de février 2024
Personnes âgées de 70 à 71 ans	À compter de mars 2024
Demande présentée en ligne	
Personnes âgées de 65 à 69 ans	À compter de mai 2024
Personnes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées	À compter de juin 2024
Enfants de moins de 18 ans	À compter de juin 2024
Tout les autres résidents canadiens admissibles	À compter de 2025

Des lettres seront envoyées par vague à tous les groupes d'âge entre décembre 2023 et mars 2024 jusqu'à ce que toutes les personnes âgées potentiellement admissibles de 70 ans et plus aient été invitées à présenter une demande auprès du RCSD.

La santé buccodentaire est un aspect important de votre santé globale et de votre bien-être. Des visites régulières auprès d'un professionnel de la santé buccodentaire réduisent les risques de développer des problèmes de santé graves.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre déclarait éviter de consulter un professionnel de la santé buccodentaire en raison du coût.

Tous les Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.

Canada.ca/dentaire

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

Passez le mot!

Nous vous remercions de transmettre cette infolettre aux membres de vos réseaux, que ce soit par l'entremise des médias sociaux, par courriel ou dans votre propre infolettre. Vous pouvez maintenant vous abonner à l'infolettre en ligne et inviter d'autres personnes à faire de même.

Vous pouvez aussi lire les anciennes infolettres en consultant les archives.

Si vous ne voulez plus recevoir de mises à jour du ministre ou si vous souhaitez ajouter une autre adresse de courriel à la liste de distribution, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: edsc.communicationsaines-seniorscommunications.esdc@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Pour recevoir des mises à jour régulières, suivez-nous sur les médias sociaux: